



Franck Riester, ministre de la Culture, présente la feuille de route Egalité 2019-2022 à l'occasion du Comité ministériel pour l'Egalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication

Franck Riester, ministre de la Culture, a présidé ce mercredi 3 avril le comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication, en présence de nombreuses personnalités issues de ces secteurs.

Le ministère de la Culture, premier ministère à s'être doté d'un comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes, a fait de cette lutte un marqueur fort de son action, dans le but de promouvoir une plus grande équité dans l'ensemble de ses structures et des champs culturels.

Depuis le dernier comité qui s'est tenu le 7 février 2018, des avancées marquantes sont constatées, parmi lesquelles : la progression de la part des femmes à certains postes de direction, notamment dans les directions régionales des affaires culturelles (33% sont directrices et 45% directrices-adjointes, contre respectivement 24% et 36% en 2017) ; l'octroi par l'AFNOR du label Diversité à 17 établissements sous tutelle, parmi lesquels 8 sont également dotés du label Egalité ; la signature par 38 écoles de l'enseignement supérieur culture d'une charte éthique ; ou encore la signature d'un protocole d'accord Égalité en novembre 2018 avec l'ensemble des organisations syndicales du ministère de la Culture. En septembre 2018, aux Assises de l'égalité dans le cinéma, le ministère de la Culture s'est également engagé pour intégrer des mesures d'égalité, établir des données selon le genre, veiller à la parité dans les commissions et jurys, accorder un bonus aux films respectant la parité dans leurs équipes. Franck Riester, ministre de la Culture, tient à saluer ces avancées majeures qui s'inscrivent dans la « grande cause du quinquennat » qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes

Le ministère de la Culture étend et approfondit cet engagement au travers de la feuille de route Egalité 2019-2022 qui s'attache à engager de nouveaux chantiers, afin de combattre les stéréotypes sexistes et faire progresser la place des femmes, parmi lesquels :

- **Dans le champ de l'éducation à l'image**, par la représentation des femmes et la déconstruction des stéréotypes, en lien avec les éditeurs scolaires, les auteurs de littérature jeunesse, le secteur de la publicité, le CSA et les associations concernées ;
- **Dans le champ du patrimoine**, par l'expérimentation dans des musées volontaires de parcours à lecture genrée dans les collections permanentes et expositions temporaires, et par l'ouverture d'une base de données « Matrimoine » où seront référencées les œuvres réalisées par des femmes ou par des ateliers comprenant des femmes ;
- **Dans le champ de la création artistique**, par la progression de la présence des femmes à la tête des institutions culturelles et au sein de leur programmation, grâce à la mise en place d'objectifs quantitatifs de progression ;
- **Dans le champ des médias**, avec la signature récente au ministère de la Culture de la Charte *Pour les femmes dans les médias* afin d'inciter toujours plus d'entreprises de l'audiovisuel public à lutter contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et à traiter tous les aspects des inégalités, avec la première édition, en avril, des États généraux des femmes journalistes, à l'initiative de l'association *Prenons la Une!* et avec le travail de fond engagé avec la Conférence des écoles de journalisme sur ces sujets ;
- **Dans le champ du numérique**, en lien avec le CNC et les professionnels du jeu vidéo, par l'incitation des entreprises et écoles du secteur à prendre des engagements précis en matière d'égalité dans leurs équipes et de sensibilisation aux contenus-mêmes des jeux; et sur Internet, par la remédiation aux obstacles à l'expression et au référencement des femmes vidéastes, ainsi que par une attention particulière portée aux vidéo-musiques.

Enfin, Franck Riester, ministre de la Culture, a fortement exprimé sa volonté d'agir conjointement avec les collectivités territoriales : *« L'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture est un enjeu politique majeur que nous devons partager. Je souhaite que les associations d'élus acceptent de s'engager à mes côtés pour l'élaboration de principes directeurs communs, qui garantiront qu'en tout lieu de notre territoire, en métropole et en Outre-mer, les femmes accèdent, à égalité de chance, aux moyens de création et de production. »*

Contact

Ministère de la Culture
 Délégation à l'information et à la communication
 Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
 @MinistereCC